

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle tenue par visioconférence le 11 juin 2020 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur ; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30. La directrice générale vérifie les présences.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15390-06-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en y ajoutant toutefois le point suivant à la demande de M. Daniel Bourdon :

- Retour sur le salaire du préfet

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de juin et juillet 2020.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 13 MAI 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Westburne	Travaux d'électricité – Aménagement d'un pôle touristique et communautaire – Ancienne gare de Mont-Laurier – Phase 2
Fibre Argenteuil	Problématiques et solution au déploiement des projets de fibre optiques
Table des Aînés Antoine-Labelle	Appui à la MRCAL – Dossier IHV
Ass. Détente Santé des 3 Villages	Appui à la MRCAL – Reprise des travaux déploiement de la fibre optique
Abeilles actives Nt-D-du-Laus	Appui à la MRCAL - Reprise des travaux de déploiement – Fibre optique
CIMA+	Demande de rencontre
Mun. de Lac-du-Cerf	Résolution – Voyages et forfaits annulée
Carrefour bioalim. Laurentides	Lettre d'appui – Marché publics 2020
Société Alzheimer Laurentides	Lettre d'appui – IHV
Diabète Mont-Laurier	Appui à la MRCAL – Fibre optique
MAMH	Prolongation du délai d'utilisation des sommes versées aux municipalités dans le cadre de la légalisation du cannabis
SHQ	Ouverture de la programmation 2020-2021 pour le Programme d'adaptation de domicile
Mutuelle MMQ	Fermeture de dossier no 190049-CP – Incendie LDÉ
MAMH	Partenariat 2020-2024 – « Signature innovation »
MAMH	Péréquation AR790
Pôle Universit. P. Gérin-Lajoie	Cessation des activités
Cour Municipale	Plan de reprise graduelle
Contribuable	Levée de l'interdiction de location de chalet
Serv. de l'évaluation MRCAL	Copies de demandes de révision
Service Canada	Résultat de l'évaluation de la demande d'Emplois d'été Canada
Secrétariat à la jeunesse	Appel de projets Stratégies jeunesse en milieu municipal 2018-20019 – information importante
Sûreté du Québec	Propositions – Priorités locales 2020-2021
Palliaccio	Lettre d'appui – Reprise des travaux du déploiement de la fibre optique
Ministère Sécurité publique	Report des échéances du paiement de la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec
SADC	Facturation Zone d'innovation

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15394-06-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - MAI 2020

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1372 à 1373, totalisant 337.25 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15395-06-20

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - MAI 2020

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 470 à 471, totalisant 135 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15396-06-20

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - MAI 2020

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant les numéros 712 à 713, totalisant 4 339.97 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15397-06-20

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - MAI 2020

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1107 à 1114, totalisant 25 263.46 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15398-06-20

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 13 104.49 \$, incluant les intérêts, au 31 mai 2020.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Le 14 mai 2020 : Rencontre avec les maires et M. Danny Rail de la Sûreté du Québec – État de situation COVID-19
- Le 19 mai 2020 : Rencontre avec M. Daniel Bourdon, le CLD et le représentant d'une firme privé quant au dossier de la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides
- Le 19 mai 2020 : Rencontre comité de priorisation PADF
- Le 20 mai 2020 : Rencontre du comité de négociation de la convention collective du Syndicat des employé(e)s de la MRCAL
- Le 20 mai 2020 : Rencontre avec le comité quant à la crise forestière
- Le 21 mai 2020 : Rencontre avec les maires – État de situation COVID-19
- Le 25 mai 2020 : Rencontre du comité de négociation de la convention collective du Syndicat des employé(e)s de la MRCAL (préparation pour présentation 26 mai)
- Le 26 mai 2020 : Conseil de la MRC
- Le 26 mai 2020 : Entrevue quant au projet Internet haute vitesse à la radio CFLO
- Le 28 mai 2020 : Comité culturel
- Le 28 mai 2020 : Comité de sécurité publique
- Le 1^{er} juin 2020 : Rencontre avec Mme Danielle Longpré – Présidente de la Table des aînés de la MRCAL – Parrain de l'événement quant à la maltraitance de la MRCAL (15 juin)
- Le 2 juin 2020 : Rencontre préparatoire du comité de négociation de la convention collective du Syndicat des employé(e)s de la MRCAL
- Le 3 juin 2020 : négo
- Le 4 juin 2020 : Commission d'aménagement
- Le 4 juin 2020 : Comité IHV
- Le 4 juin 2020 : Suivi | SOS 117
- Le 5 juin 2020 : Rencontre avec M. Sébastien Noël, attaché politique de la ministre du Tourisme, Mme Caroline Proulx
- Le 9 juin 2020 : TGIRT
- Le 10 juin 2020: Rencontre avec une municipalité suite à des problématiques soulevées lors de la rencontre de la Commission d'aménagement
- Le 11 juin 2020 : Rencontre téléphonique avec M. Sébastien Noël, attaché politique de la ministre du Tourisme, Mme Caroline Proulx, quant à l'annonce de projets pour la région des Laurentides

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Dossier IHV :

- Comité IHV | 19 mai 2020
- Rencontre IHV avec l'ensemble des mairesses et maires | 4 juin 2020
- Rencontre coordination CTAL | 9 juin 2020
- Rencontres Caïn Lamarre dossier CIMA | 25 mai 2020
- Rencontre CIMA et procureurs | 19 et 28 mai 2020
- Correspondance CIMA | 5 juin 2020

Ressources humaines :

- Rencontres quant aux négociations de la convention collective | 20 mai, 2, 3, 4 & 9 juin 2020
- Rencontres de travail quant aux négociations de la convention collective | 22, 23 et 24 mai, 1^{er}, 2 et 8 juin 2020
- Sélection de CV | Adjointe à la direction générale, activités financières | 1^{er} juin 2020
- Entrevues | Adjointe à la direction générale, activités financières | 8 juin 2020
- Affichage poste de géomatique, classe IV
- Comité de gestion | 14 juin 2020
- Mise en place des mesures concernant déconfinement graduelle et ouverture des bureaux

Ressources humaines | COVID19 :

- Rencontre du personnel de la MRC (service administration) – État de situation COVID-19 | 25 mai 2020
- Rencontre du personnel de la MRC – État de situation COVID-19 | 29 mai 2020

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Commission d'aménagement - 4 juin 2020

COMMUNICATIONS :

- Marketing territorial
 - o Rencontre entre Visages Régionaux et les élus - 25 mai
 - o Rencontre de démarrage Zone Emploi, MRC et Visages Régionaux - 2 juin
- Communiqués et publicités
 - o Publicité radio Billie P. et Gilbert P. – 11 au 22 mai
 - o Ouverture des bureaux sur rendez-vous – 1^{er} juin 2020
 - o Réouverture des bureaux au public – 8 juin 2020

CULTURE :

- Comité culturel
 - o Rencontre – 28 mai 2020
- Entente de développement culturel
 - o EDC 18-20-18 Rivière-Rouge – désistement et discussions auprès des municipalités de la Rouge pour reprise du projet
 - o EDC 18-20-18 Rivière-Rouge – Projet de Symposium en plan B
- Patrimoine immobilier
 - o Relance concernant les ententes auprès de la direction régionale – 4 juin

COMITÉ JEUNESSE :

- Documents en préparation : code d'éthique, cadre régissant et rôles du comité.
- Gestion des relations entre les membres du comité

PARC LINÉAIRE

- Corporation - Rencontre de début de saison – 25 mai 2020
- Mise en place des mesures de protection liées à la Covid-19
- Rencontres avec intervenants Mont-Laurier – 3 juin 2020
- Envoie communications aux municipalités concernées – 4 juin -2020

- Discussion MLB ouverture de la gare et enjeux – 8 et 9 juin 2020

AUTRES :

- Rencontres de l'ensemble du Conseil de la MRC : État de situation COVID-19 | 14 et 21 mai et 4 juin 2020
- Rencontre comité régional COVID-19 | 26 mai, 2 & 9 juin 2020
- Comité de gestion | 14 & 26 mai 2020
- Rencontre du comité élections municipales MAMH égalité 2021 | 14 mai
- Comité de priorisation PADF | 19 mai 2020
- Comité de suivi PADF | 21 mai 2020
- Comité d'analyse PAGIEPS | 21 mai 2020
- Délibération du comité d'analyse PAGIEPS (2^e tour) | 22 mai 2020
- Conseil de la MRCAL | 26 mai 2020
- Comité de sécurité publique | 28 mai 2020
- Conseil d'administration Zone Emploi | 1^{er} juin 2020
- Rencontre conseil des préfets | 2 juin 2020
- Rencontre avec l'ensemble des mairesses et maires quant à l'élection du préfet au suffrage universel | 9 juin
- Comité directeur Fonds régions et ruralité (FRR) volet 1 | 10 juin 2020
- Comité administratif de la MRCAL | 11 juin 2020
- CA CTAL | 11 juin 2020
- Coordination travaux de réfection de la toiture prévus dans la semaine du 22 juin

ÉTAT DE SITUATION DES SERVICES DE LA MRC - COVID-19

La directrice générale et la directrice générale adjointe font un retour quant à la réouverture des bureaux de la MRC. Deux communiqués avaient été émis, un premier quant à la réouverture sur rendez-vous, le 27 mai et un deuxième, le 5 juin 2020, quant à la réouverture graduelle. La population est toutefois invitée à continuer à prendre rendez-vous avant de se présenter dans les bureaux, et de suivre les recommandations émises par la Santé publique, soit le lavage des mains, la distance de 2 mètres et de venir seul, dans la mesure du possible. Des mesures physiques ont également été installées.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15399-06-20

RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359 ET 482

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 13 mai 2020 au 11 juin 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15400-06-20

AUTORISATION POUR SIGNATURE DES CONTRATS DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2019 (VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE)

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe et secrétaire-

trésorière adjointe ou la secrétaire-trésorière et directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, les contrats de vente, suite à la vente pour non-paiement de l'impôt foncier du 9 mai 2019, énumérés dans la liste ci-dessous :

<u>Propriétaires</u>	<u>Lot, rang et canton</u>	<u>Adjudicataires</u>
BOUDREAU, Sylvain	5 995 562	Guillaume Forest Gauvin & Maude Chantal Martin
DUPONT ESTATES LTD	Ptie 27 et ptie 28, rg S-O de la Rivère-Rouge, canton Marchand	Brunet & Michaudville inc.
DUPONT ESTATES LTD	Ptie 27 et ptie 28, rg S-O de la Rivère-Rouge, canton Marchand	Brunet & Michaudville inc.
LECLERC, Gilles DESPATIES, Claudette	5 994 816	Suzie Figueiro
Les Entreprises Hugo Ltée	Ptie 45A-5, rg Sud-ouest de la Rivère-Rouge, canton Marchand	2760-1475 Qc inc. A/S Aurèle Cyr
LUCA, Rosina (Rose)	5 995 640	Fernand Patry
PINO, Rodrigo	5 809 985	MAGESTION 2019 INC. A/S Marco Beaupré
Succ. William Guimond	5 809 874	Ville de Rivière- Rouge

ADOPTÉE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MAISON DE RÉPIT AU CŒUR DE L'ARBRE POUR UN CAMP DE JOUR SPÉCIALISÉ

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'aide financière reçue de la Maison de répit, Au cœur de l'arbre pour un camp de jour spécialisé. Malheureusement, étant donné les disponibilités budgétaires, les membres décident de ne pas donner suite.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15401-06-20

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES QUANT AU PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC de Vaudreuil-Soulanges quant au Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, au terme de la résolution 20-05-06-04;

ATTENDU le programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Assistance aux MRC et aux territoires équivalents du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI);

ATTENDU que le MEI a octroyé un contrat à la firme KPMG pour offrir un support professionnel aux MRC pour l'analyse des dossiers sans les consulter alors cette compétence leur a été accordée;

ATTENDU que la firme KPMG ne connaît pas les réalités et les particularités entrepreneuriales de chaque région;

ATTENDU que ce mandat aurait pu être donné à des firmes locales encourageant ainsi l'économie locale à chaque région;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Vaudreuil-Soulanges et de demander au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) de débloquer les fonds nécessaires pour l'embauche de personnes en matière de développement économique tel que prévu au budget provincial plutôt que de donner des contrats à des firmes externes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15402-06-20

APPUI AU PROJET DE LOI 61 VISANT LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC ET L'ATTÉNUATION DES CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ LE 13 MARS 2020 EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

ATTENDU le nouveau projet de Loi 61 présenté le 3 juin 2020 visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la volonté du gouvernement du Québec de mettre en place des stratégies pour relancer l'économie;

ATTENDU l'esprit du projet de loi 61 de relancer l'économie du Québec et d'accélérer la réalisation des projets d'infrastructure;

ATTENDU que l'un des principaux moteurs économiques de la MRC d'Antoine-Labelle est l'industrie touristique et que la pandémie de COVID-19 touche grandement le secteur touristique;

ATTENDU que l'état de la route 117 décourage les touristes séjournant dans les Laurentides à visiter la MRC d'Antoine-Labelle à cause notamment de la qualité de son infrastructure et des problématiques de sécurité de cette route;

ATTENDU qu'à chaque année de délai supplémentaire avant la sécurisation de la route 117, des pertes de vie s'accumulent à ce palmarès;

ATTENDU que depuis le début de la pandémie des mesures exceptionnelles ont dues être mise de l'avant nous forçant à revoir certaines façons de faire afin de diminuer les conséquences de la pandémie sur nos organisations ou dans nos milieux;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle reconnaît que certains projets peuvent s'étirer ou perdurer compte tenu de la complexité et de la lourdeur de certains processus d'approbation ou du manque de personnel de certains ministères;

ATTENDU que l'article 3 prévoit entre autres, la possibilité pour le gouvernement de désigner des projets d'infrastructures dont la réalisation sera

accélérée et que la route 117 pourrait être identifiée dans ces projets;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de demander à toutes les parties de s'entendent sur le projet de loi 61 visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19; afin entre autre, de diminuer les délais de réalisation de sécurisation de la route 117 entre Labelle et Mont-Laurier et de ce fait, minimiser le nombre de décès et d'accident grave sur cette route.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15403-06-20

NETTOYAGE DES BLOCS SANITAIRES | PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD

ATTENDU la crise sanitaire liée à la Covid-19;

ATTENDU que les installations sanitaires peuvent également représenter un risque important de contamination par contact direct et indirect, mais elles peuvent s'avérer essentielles;

ATTENDU qu'il faut donc prendre toutes les mesures nécessaires pour en maintenir l'ouverture, lorsque possible;

ATTENDU que la MRC est responsable de 12 toilettes sèches sur les 88 km du parc linéaire de son territoire;

ATTENDU que le guide du gestionnaire rédigé par Vélo Québec recommande minimalement pour les toilettes sèches, un nettoyage par jour;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de réaménager l'horaire et les tâches des journaliers du parc linéaires de façon à ce que les 12 toilettes sèches sous la responsabilité de la MRC soient désinfectées une fois par jour du lundi au vendredi.

Il est de plus résolu de mandater et d'autoriser la directrice générale adjointe à octroyer un contrat à une firme externe afin que les toilettes sèches soient également désinfectées les samedis et les dimanches et ce tant que les recommandations sanitaires demeureront concernant la pandémie de COVID-19.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Julie Desrochers, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

Services aux municipalités

Depuis la réouverture du programme d'aide financière PAVL, les formulaires des dossiers suivants ont été mis à jour et envoyés aux municipalités pour approbation et/ou dépôt en cours :

- Chute-Saint-Philippe | Chemin Tour du Lac David Nord | 2020-CSP-01
- Ferme-Neuve | Chemin du Rang 4 Moreau | 2020-FN-01
- Kiamika | Chemin de la Lièvre | 2020-KIA-01
- Kiamika | Chemin Chapleau | 2020-KIA-02/03
- La Macaza | Chemin Lac Chaud Ouest | 2020-MAC-03
- Lac-du-Cerf | Chemin Léonard | 2020-LDC-01/02
- Mont-St-Michel | Chemin Tour du Lac Gravel Phase 2 | 2020-MSM-01/02
- Nomingue | Chemins Geais-Bleus - Bouleaux | 2020-NOM-02/03
- Notre-Dame-du-Laus | Chemin du Ruisseau Serpent | 2020-NDL-01
- Notre-Dame-du-Laus | Routes locales 1 et 2 – Phase 1 (\pm 6.5m) | 2020-NDL-02/03
- Rivière-Rouge | Chemin de la Rivière Nord | 2020-RR-04
- St-Aimé-du-Lac-des-Îles | Chemin Tour-du-Lac | 2020-SALDI-01
- St-Aimé-du-Lac-des-Îles | Chemin Kiamika | 2020-SALDI-02/03
- Sainte-Anne-du-Lac | 7e rang, Chemin Sicotte, Rue du Lac et Ponceau chemin Tour du Lac | 2020-SAL-01
- Sainte-Anne-du-Lac | Chemin Tour du Lac | 2020-SAL-02

Les dossiers suivants sont en cours (plans et devis, estimation, demandes d'aide, et/ou en attente de commentaires /approbations) :

- Chute-Saint-Philippe | Réfection Montée des Chevreuils entre l'intersection Chemin du Tour du Lac David Nord et Chemin du Barrage (\pm 3km) | 2020-CSP-02
- Lac-des-Écorces | Estimation avec scénarios des coûts Chemin des 4 Fourches entre Chemin du Pont et Route 311 | 2020-LDE-01
- Lac-Saint-Paul | Chemin des Courbes | 2020-LSP-01
- Ferme-Neuve | Rang 1 Wurtèle : Étude de scénarios et réfection (3 zones instables) | 2020-FN-02/03
- Ascension | Chemin de la Rivière-Rouge (\pm 2km) | 2020-ASC-02/03
- Rivière-Rouge | Remplacement des terrains de tennis 2019-2020 | 2020-RR-01

Les dossiers qui sont en cours de chantier (accompagnement) :

- La Macaza | Chemin de l'aéroport | 2020-MAC-01
- Mont-St-Michel | Chemin Tour du Lac Gravel Phase 1 | 2020-MSM-01/02

Le service a reçu les équipements d'arpentage qui sont à l'essai présentement, les relevés débiteront sous peu.

Cours d'eau:

- Relevés des ponceaux en collaboration avec le service SGIRN afin de valider la ligne des hautes eaux de ponceaux problématiques.

Parc linéaire

Pont km 198 :

- Début du processus d'appel d'offres pour les plans et devis;
- Coordination avec Sentier Transcanadien.

Projet d'investissement de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord (2M\$) :

- Répartition de l'aide entre MRC/Ville;
- Plan d'intervention préliminaire.

PISRMM

- Poursuite pour approbation du Plan d'intervention par MTQ (rapport reçu, commentaires à venir).

Comités/Formations/RH/Rencontres/Autres

- Rencontres quotidiennes de coordination d'équipe;
- Conseil des maires (26 mai);
- Comité de gestion pour suivi de la situation COVID-19 (14, 26, 29 mai, 4 juin);

Pont km 198 :

- Début du processus d'appel d'offres pour les plans et devis;
- Coordination avec Sentier Transcanadien.

Projet d'investissement de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord (2M\$) :

- Répartition de l'aide entre MRC/Ville;
- Plan d'intervention préliminaire.

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, aux activités du service, à la mise à jour des rôles et revisite, à l'équilibrage des rôles 2021-2022-2023.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Situation Télétravail :

- 7 employés en poste au bureau (3 terrains) / 4 en TT
- Retour de la technicienne en urbanisme (temps plein 8 juin)
- Plan de travail individuel et suivi téléphonique ou vidéo
- Rapport journalier des tâches effectuées
- Rencontres virtuelles d'équipe (bihebdomadaires)

Calendrier des rencontres :

- Comités de gestion
- AGA AARQ (14 mai)
- Dossier PPCMOI NDP (28 mai et 10 juin)
- TPI Lac Lafleur (29 mai)
- Suivi projet PACES (2 juin)
- Comité faune RIDR (3 juin)
- Commission d'aménagement (4 juin)
- TGIRT Nord (9 juin)

Service aux municipalités / citoyens

SDRK

- CA (19 mai)

PRPB

- CE - suivi COVID (chaque lundi)
- CA / AGA (11 juin)

PRMD

- CA (28 mai)
- Rencontre pont Windigo (9 juin)

- Réouverture des parcs 5 juin
- Bonne réponse de la clientèle
- Gestion (ententes et conventions)

Baux de villégiature :

- Suivi FQM-MERN sur le renouvellement de l'entente
- Suivi de la situation : accès au territoire

Cours d'eau :

- Autres dossiers en attente : demande aux employés désignés de faire un rapport sur l'état de la situation (en attente de retours de KIA, SALI)
- Inspection Kiamika cours d'eau Forget (dossier d'entretien)

TPI - Planification et travaux sur les TPI :

- Compilation des données d'inventaire pour évaluer le nombre d'entailles dans les futures érablières acéricoles;
- Appels d'offres et rencontre de démarrage pour les inventaires acéricoles 2020;
- Planification des travaux 2020, analyse cartographique, validation des accès sur le terrain, analyse des données d'inventaire...
- Communication avec les voisins des blocs du TPI afin de discuter des droits de passage pour les travaux forestiers 2020;
- Visite terrain des travaux de l'an dernier pour valider l'état des chemins, la régénération après coupe;
- Planification des travaux de scarification et de plantation dans le chantier chablis Lac Pierre, située dans le ravage du Lac David;
- Préparer la programmation annuelle des interventions forestières (PRAN) pour déposer au MFFP.

Aménagement du territoire :

- Dossier TIAM : Projet de règlement et rapport de consultation publique
- SADR3 : Dépôt des chapitres 8 à 11 à la Commission d'aménagement. Chapitre sur les transports en rédaction
- PRMHH : Suivi de la cartographie et du plan de travail

TNO :

- Préparation des routes d'inspection 2020 – sans campeur
- Visites LETI
- Suivi des permis
- Fiche évaluation dossiers municipaux éloignés

SUMI :

- Mise à jour base de données, installation des nouveaux panneaux en cours

PDZA :

- Rencontre des intervenants pour les constats du plan d'action
- Comité de pilotage (19 mai)

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15404-06-20

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 21-11

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 21-11 modifiant son règlement numéro 21 relatif aux divers permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 21-11 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15405-06-20

AVIS DE NON-CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 23-27

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 23-27 modifiant son règlement numéro 23 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis défavorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis défavorable quant à la conformité du règlement numéro 23-27 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15406-06-20

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE : RÈGLEMENT # 2020-366

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2020-366 modifiant son règlement numéro 181 relatif aux permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2020-366 de la Ville de Rivière-Rouge, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des

dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15407-06-20

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE : RÈGLEMENT # 2020-367**

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2020-367 modifiant son règlement numéro 182 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2020-367 de la Ville de Rivière-Rouge, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15408-06-20

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE : RÈGLEMENT # 2020-368**

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2020-368 modifiant son règlement numéro 183 relatif la construction;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2020-368 de la Ville de Rivière-Rouge, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15409-06-20

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE : RÈGLEMENT # 2020-369**

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2020-369 modifiant son règlement numéro 184 relatif au lotissement;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2020-369 de la Ville de Rivière-Rouge, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des

dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15410-06-20

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE : RÈGLEMENT # 2020-370**

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2020-370 modifiant son règlement numéro 185 relatif sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PPCMOI);

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2020-370 de la Ville de Rivière-Rouge, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15411-06-20

**TERRITOIRES INCOMPATIBLES À L'ACTIVITÉ MINIÈRE (TIAM) -
DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
NATURELLES (MERN)**

ATTENDU que lors de sa séance du 27 juin 2017, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté une carte identifiant temporairement les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU qu'une première période de gel temporaire a pris effet le 20 juillet 2017 sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, qu'elle a été renouvelée le 20 janvier 2018, le 20 juillet 2018, le 20 janvier 2019, le 20 juillet 2019, le 20 janvier 2020 et qu'elle sera en vigueur jusqu'au 20 juillet 2020;

ATTENDU que l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire relative aux territoires incompatibles avec l'activité minière permet aux MRC de renouveler, pour une période de six mois, la période de gel temporaire;

ATTENDU que dans le cadre de cette démarche, la MRC a déposé un premier projet de règlement modificateur du schéma d'aménagement afin d'y intégrer les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU qu'au cours des derniers mois, la MRC a procédé à la compilation des éléments soulevés au cours de la période de consultation publique et qu'il y a lieu de revoir les délimitations des secteurs incompatibles afin de répondre aux préoccupations soulevées par le milieu;

ATTENDU que la MRC a revu le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé;

ATTENDU que la MRC doit revoir la cartographie accompagnant le règlement afin que cette dernière réponde aux exigences et orientations gouvernementales;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de demander un nouveau prolongement de la période de gel temporaire au MERN afin de compléter les démarches de modification du schéma d'aménagement;

ATTENDU que la demande doit être soumise au MERN au moins 15 jours avant la date du renouvellement prévu pour être prise en compte sur la carte des titres miniers du Gouvernement du Québec (GESTIM);

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de demander au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) de prolonger de six mois supplémentaires la période de gel en vigueur selon la carte déposée en janvier 2019.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Tenu des rencontres d'équipe pour prioriser le travail et partager les dossiers, lundi matin et milieu semaine par vidéoconférence;
- Participation aux comités de gestion de la MRCAL,
- Analyse des rapports des projets d'interventions ciblés du PADF 2019-2020;
- Analyse des projets d'interventions ciblés reçus pour le PADF 2020-2021;
- Tenu des rencontres des comités de priorisation des projets d'interventions ciblées 2020-2021, les 19 et 20 mai par vidéoconférence;
- Tenu de la rencontre du comité de suivi du PADF, le 21 mai par vidéoconférence;
- Présentation au CM de la MRCAL des résultats du PADF 2019-2020 et de la planification annuelle du PADF 2020-2021, le 26 mai;
- Préparation et tenu de la TGIRT Nord, le 9 juin par vidéoconférence;
- Préparation de la TGIRT Sud, le 17 juin par vidéoconférence;
- En cours : Suivi du comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole et mise à jour de l'OLA acéricole de la TGIRT;
- En cours : Nouvelle procédure pour mettre à jour le calendrier des travaux en partenariat avec la TGIRT de Lanaudière, Rexforêt et le MFFP;
- En continu : Compléter le processus d'harmonisation des chantiers avec les membres de la TGIRT; harmonisation virtuelle par courriel;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15412-06-20

CONSULTATION SENTIER VÉHICULE TOUT TERRAIN (VTT) - RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION

ATTENDU que l'industrie du véhicule hors route est une activité économique et touristique importante dans la région des Laurentides;

ATTENDU que l'autorisation des Clubs Quad Destination Hautes-Laurentides,

Iroquois et Quadri-Laus d'aménager et d'exploiter un sentier de véhicule hors route sur des chemins multiusages du territoire public est venue à échéance;

ATTENDU que les Clubs Quad sont présentement en démarches pour renouveler cette autorisation avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour maintenir son réseau de sentiers;

ATTENDU que les autres utilisateurs du territoire, qui pourraient être touchés par ces sentiers quads existants tels qu'identifiés sur les cartes en annexe (vert fluo) doivent être consultés au préalable;

ATTENDU que les Clubs quad doivent procéder à une vérification auprès des pourvoyeurs concernés;

ATTENDU qu'une vérification des chemins multiusages sera effectuée afin d'éviter des différends quant au transport dans le futur;

ATTENDU que les membres appuient ladite demande de renouvellement de l'autorisation des Clubs Quad Destination Hautes-Laurentides, Iroquois et Quadri-Laus auprès du MFFP

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'appuyer ladite demande de renouvellement de l'autorisation des Clubs Quad Destination Hautes-Laurentides, Iroquois et Quadri-Laus auprès du MFFP.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15413-06-20

**ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS
RELATIVE AU SOUTIEN TECHNIQUE POUR LA CRÉATION ET LA
MISE À JOUR D'OUTILS GÉOMATIQUE POUR LA TGIRT DE
LANAUDIÈRE**

ATTENDU que la MRC de Matawinie a été désignée responsable de la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (ci-après nommé le «PADF») pour la région de Lanaudière;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a été désignée responsable de la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts pour la région des Laurentides;

ATTENDU que les régions des Laurentides et de Lanaudière répondent d'une même direction régionale auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des régions et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs d'utiliser des outils communs permettant un meilleur échange de données;

ATTENDU que les TGIRT des deux régions, en collaboration avec le MFFP, développent une carte interactive pour mettre à jour et suivre le calendrier des travaux forestiers et ainsi informer les utilisateurs de la forêt des activités en cours et à venir;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle dispose de ressources professionnelles permettant d'offrir un soutien technique en géomatique et que la MRC de Matawinie désire conclure une entente intermunicipale de fourniture

de services professionnels visant à la soutenir dans l'élaboration et la mise à jour d'outils géomatiques pour la TGIRT;

ATTENDU qu'il s'avère nécessaire de fixer les modalités administratives dans une entente de services;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, l'entente de service avec la MRC de Matawinie.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15414-06-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - MAI 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8414 à 8432, totalisant 16 394.17 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15415-06-20

BUDGET 2019 DES TNO ET MONTANT DE PÉRÉQUATION POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU la correspondance reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 28 mai 2020 quant au montant alloué pour la péréquation pour l'année 2019;

ATTENDU que cette correspondance mentionne que la MRC d'Antoine-Labelle ne recevra à cet effet aucun montant pour 2019`

ATTENDU qu'un montant de 18 477 \$ avait été indiqué lors de l'adoption du budget 2019 des TNO;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le document quant au calcul détaillé du montant alloué pour la péréquation pour l'année 2019 pour les territoires non organisés de la MRC d'Antoine-Labelle et amenant donc un manque à gagné de 18 477 \$ au budget 2019 des TNO.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15416-06-20

DEMANDE DE CONTRIBUTION DE LA ZEC LESUEUR POUR L'ENTRETIEN ESTIVAL DES ROUTES 10 ET 15 (RIVIÈRE GATINEAU)

ATTENDU la demande d'aide financière en date du 9 juin 2020 de la Zec Lesueur pour l'entretien des routes numéro 10 et 15, situées sur le territoire de la Zec Lesueur;

ATTENDU que ce secteur regroupe une quarantaine de baux de villégiature, lesquels sont administrés par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la contribution de la MRC d'Antoine-Labelle représente un

investissement dans la mise en valeur du territoire public, un des objectifs visés par la délégation de gestion des baux de villégiature;

ATTENDU qu'il s'agit d'une contribution annuelle demandée par la Zec Lesueur et que, de ce fait, aucun protocole d'entente n'est nécessaire à l'entretien de ce tronçon;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser à la Zec Lesueur un montant de 2 000 \$ pour l'entretien des routes numéro 10 et 15, situées sur la Zec Lesueur, et ce, pour l'année 2020. Le versement de la contribution pourra se faire sur présentation des factures et preuves d'exécution des travaux.

Il est de plus résolu d'autoriser le préfet et la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15417-06-20

AUTORISATION DE VERSEMENT POUR LE REGROUPEMENT DES UTILISATEURS DU CHEMIN LÉPINE-CLOVA (RUCLC)

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser au Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova (RUCLC), pour l'année 2020, le premier versement, au montant de 11 151.97 \$, et ce, même si les états financiers du RUCLC n'ont pas été reçus, étant donné la situation exceptionnelle de COVID-19.

Il est de plus résolu, d'autoriser les services financiers à verser au RUCLC, le 2^e versement, au montant de 11 151.97 \$, et ce, suite à la réception des états financiers, tel que prévu au budget des Territoires non organisés.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15418-06-20

AJUSTEMENT DE SALAIRE DE L'INSPECTEUR DES TNO

ATTENDU les besoins de coordination et de supervision du travail des journaliers embauchés à l'entretien du parc linéaire;

ATTENDU les connaissances et le travail exécuté par M. Sylvain Bélisle;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à préparer et faire signer un addenda au contrat de travail de l'inspecteur des bâtiments des TNO, M. Sylvain Bélisle, afin d'ajuster son salaire quant aux 364 heures à effectuées en 2020 pour la coordination du travail des journaliers et de l'entretien au parc linéaire Le P'tit Train du nord selon le taux horaire de 39.81 \$, le tout devant également être modifié et majoré selon les négociations de la convention collective actuellement en cours.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15419-06-20

**PROLONGATION D'EMBAUCHE DE LA TECHNICIENNE EN
COMPTABILITÉ, CLASSE III**

ATTENDU la résolution MRC-CA-15285-02-20 concernant l'embauche de la technicienne en comptabilité, classe III;

ATTENDU les besoins aux services financiers;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de confirmer la prolongation d'embauche de la technicienne en comptabilité, classe III, Mme Renée Dumoulin, pour une période de 26 semaines, soit du 22 juin 2020 au 18 décembre 2020, et ce, conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15420-06-20

**POSTE DE CHARGÉ(E) DE PROJET À L'ENVIRONNEMENT,
CLASSE IV, POSTE OCCASIONNEL À TEMPS COMPLET**

ATTENDU les besoins au service de l'aménagement du territoire et les discussions quant au plan de relève présenté lors de l'adoption du budget 2020 de la MRC;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à procéder à l'affichage de poste de chargé(e) de projet à l'environnement, classe IV, poste occasionnel à temps complet.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15421-06-20

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
L'ASCENSION SUIVANT UN SAUVETAGE EXÉCUTÉ EN TNO**

ATTENDU la demande de remboursement de la municipalité l'Ascension au montant de 2 182.61 \$ quant à un sauvetage dans les territoires non organisés de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'il n'y avait aucune vie en danger et qu'il s'agissait plutôt d'extirper un véhicule s'étant engagé dans un chemin forestier;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de ne pas rembourser à la municipalité de l'Ascension le montant demandé de 2 182.61 \$, étant donné les circonstances de ce sauvetage;

Il est de plus résolu que les membres du Comité administratif recommandent plutôt à la municipalité de L'Ascension de transmettre cette facture au citoyen en question ayant demandé l'aide du service incendie.

ADOPTÉE

SALAIRE DU PRÉFET

M. Daniel Bourdon entretient les membres du comité administratif quant au salaire du préfet. En effet, une rencontre se tenait le 9 juin 2020 quant à l'élection du préfet au suffrage universel. Suite à celle-ci, M. Bourdon se dit surpris d'apprendre que le salaire du préfet est de 24 000 \$ par rapport à l'ampleur du travail à réaliser.

Il propose que pour le 1^{er} janvier 2021, il devrait y avoir un ajustement, étant donné toutes les responsabilités et la charge de travail que ce poste demande.

La directrice générale mentionne qu'elle soumettra cette demande lors des échanges concernant les orientations budgétaires de 2021.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h 10.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**